

COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN

De la Fédération des personnels des services publics et des services de santé FO aux policiers municipaux de Nantes

La Fédération FO des personnels des services publics et des services de santé apporte son soutien plein et entier aux policiers municipaux de Nantes, mobilisés pour exiger des moyens de protection adaptés à la réalité des missions qu'ils exercent aujourd'hui.

Les agents de police municipale sont désormais confrontés, dans de nombreuses collectivités, à une dégradation manifeste du contexte sécuritaire. À Nantes, les faits récents et les violences constatées, notamment les fusillades évoquées par FOPM Pays de la Loire dans son communiqué du 8 juin 2026, démontrent que les policiers municipaux peuvent être exposés à des situations graves, imprévisibles et dangereuses dans l'exercice quotidien de leurs missions.

La Fédération FO rappelle avec force qu'aucun agent public ne doit être envoyé sur le terrain sans moyens de protection suffisants. La sécurité des personnels ne peut jamais être considérée comme secondaire, ni faire l'objet d'arbitrages budgétaires au détriment de celles et ceux qui assurent la tranquillité publique, la protection des habitants et le bon fonctionnement du service public local.

Protéger les policiers municipaux, c'est aussi protéger la population.

La Fédération FO demande donc que les revendications légitimes des policiers municipaux de Nantes soient entendues sans délai par l'autorité territoriale. Elle appelle Madame la Maire de Nantes à ouvrir rapidement un dialogue sérieux avec les représentants des agents afin d'apporter des réponses concrètes sur les équipements, les moyens de protection, les conditions d'intervention et la sécurisation des missions.

La Fédération FO réaffirme que les employeurs territoriaux ont une obligation de protection à l'égard de leurs agents. Cette obligation doit se traduire par des mesures effectives, adaptées aux risques réels rencontrés sur le terrain.

La Fédération FO assure les policiers municipaux de Nantes, ainsi que l'ensemble de leurs représentants FO, de son entière solidarité.

Protéger ceux qui protègent n'est pas une option : c'est une exigence.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 11 juin 2026